

# Hermès, LVMH, Nike... voici les entreprises favorites des salariés dans l'habillement et les accessoires



Par **Bruno Declairieux**

Publié le 14/03/2022 à 15h07

Le redémarrage espéré dans l'habillement n'a pas vraiment eu lieu. Hormis les ventes en ligne, en pleine forme, celles en boutiques sont restées encore loin l'an dernier de leur niveau d'avant la crise sanitaire. Et la nouvelle flambée épidémique n'incite pas à l'optimisme quant à une reprise de la fréquentation en magasin. Un coup dur pour les enseignes et leurs équipes, déjà impactées par la concurrence des pure players du Web et par les sites de vente de vêtements d'occasion, la clientèle achetant de moins en moins souvent du neuf. Pourtant, toutes les marques ne baissent pas les bras. Certaines, comme Celio ou Jennyfer, ont même tenté des opérations de relance forte.

**Notre classement des entreprises préférées des salariés de l'habillement et les accessoires**

## Entreprise

1. Hermès
2. LVMH
3. Nike
4. Groupe SMCP
5. Etam
6. Okaïdi
7. Adidas
8. H&M
9. Promod
10. Richemont
11. Celio
12. Mango
13. Chaussea
14. Armand Thierry
15. Jennyfer
16. Lacoste
17. Kiabi
18. Zara
19. Go Sport
20. Claire's
21. C&A
22. Orchestra-Prémaman
23. Camaieu

Méthode de l'enquête

La huitième édition de cette enquête sur l'image des employeurs ne déroge pas aux précédentes. Elle a été réalisée avec Statista, un spécialiste mondial de l'analyse de données sur l'activité économique et la consommation. A l'automne dernier, cet institut a lancé un imposant sondage en ligne auprès de 20.000 salariés travaillant dans des entreprises de plus de 500 employés en France. Sans que leur entreprise soit mise au courant, ces derniers ont pu répondre en toute indépendance à ces deux questions: «Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure recommanderiez-vous votre employeur à une connaissance ou à un membre de votre famille?» et «D'après tout ce que vous savez sur les employeurs suivants de votre secteur d'activité, les recommanderiez-vous à une connaissance ou à un membre de votre famille?». Les personnes interrogées disposaient d'une liste indicative de sociétés de leur secteur d'activité mais pouvaient en citer d'autres. La note finale sur 10 calculée par l'institut accorde logiquement une pondération plus forte à l'avis des salariés sur leur propre entreprise qu'à celui sur leurs concurrents. Précisons que si une entreprise n'apparaît pas, c'est que sa note est trop basse ou que, faute d'un nombre suffisant d'opinions collectées, le résultat n'est pas représentatif.